

## Thème : Actualité du droit commercial des affaires et de la concurrence

**Date :** Vendredi 8 novembre 2024 de 9h30 à 17h00

**Lieu :** Orléans

**Pré-requis :** être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau :** 2

### Objectifs :

- *Présentation de la réforme du droit des sociétés*
- *Analyse du devoir de vigilance*
- *Pratiques restrictives de concurrence*

### Méthodes mobilisées :

#### 🔗 Programme :

- Actualité fonds de commerce et bail commercial
- Sociétés, concurrence, distribution, procédures collectives, droit bancaire

#### 🔗 Moyens pédagogiques : PowerPoint

#### 🔗 Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

### Intervenant

Dominique LEGEAI, Professeur à l'université Paris Cité, Directeur du jurisclasseur commercial, co-directeur de la revue de droit bancaire et financier

#### Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
  - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 170€ la journée de formation (hors abonnement) et 85€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-eco.fr](http://www.avocats-eco.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.